

Au prix de votre séjour dans cet établissement s'ajoute une taxe de séjour perçue par l'hébergeur pour le compte de Roussillon Conflent, du Conseil Départemental des Pyrénées Orientales et de la Société de la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan. Cette taxe est calculée en fonction de la catégorie d'hébergement, du nombre de personne y séjournant et de nuitée (*délibération du 18/06/2024*).

Tourist tax will be added to the price of your stay. This tax will be collected by the accommodation provider you are staying at, on behalf of « Roussillon Conflent », the « Conseil Départemental of Pyrénées Orientales » and the « Company Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan ». This tax is based on the type of accommodation, the number of persons and night of your stay (voted on 18/06/2024).

**EXONERATIONS LEGALES (sur justificatifs)**

- ✚ Les personnes de moins de 18 ans.
- ✚ Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans l'une des 16 communes membres de Roussillon Conflent
- ✚ Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.
- ✚ Les personnes occupant des locaux au loyer inférieur à 1€/nuit

**LEGAL EXEMPTIONS (with supporting documents)**

- ✚ People under 18
- ✚ Seasonal contractors employed on the Territory.
- ✚ People benefiting from emergency accommodation or temporary rehousing.
- ✚ Persons occupying accommodation rented at less than 1€/night

CATEGORIES D'HEBERGEMENT CATEGORIES OF ACCOMMODATION	CLASSEMENT TOURISTIQUE TOURIST RANKING	TARIFS COMMUNAUTAIRES VOTÉS HORS TAXES	TOUTES TAXES COMPRISES Taxe Additionnelle Départementale 10% Taxe Additionnelle Régionale 34%
<b>Hôtels de tourisme, résidences de tourisme, et meublés de tourisme</b> Hotels, holiday residences, furnished flats of tourism	Palaces	2.50 €	3.60 €
	5*	2.00 €	2.88 €
	4*	1.30 €	1.87 €
	3*	1.00 €	1.44 €
	2*	0.70 €	1.01 €
	1*	0.55 €	0.80 €
<b>Villages de vacances</b> Vacation Villages	4* et 5*	0.70 €	1.01 €
	1*, 2*, 3*	0.55 €	0.80 €
<b>Chambres d'hôtes, Auberges collectives</b> Bed and Breakfast	-	0.55 €	0.80 €
<b>Emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques</b> Camper van's areas and tourist carparks	Par tranche de 24H For a duration of 24H	0.45 €	0.65 €
<b>Terrains de camping et terrains de caravanage, et tout autre terrain d'hébergement de plein air équivalent</b> Campsites	3*, 4* et 5*	0.45 €	0.65 €
	1* et 2*	0.20 €	0.29 €
	Non classés ou en attente Unclassified or awaiting classification	0.20 €	0.29 €
<b>Ports de plaisance</b> Yacht Harbour	-	0.20 €	0.29 €
<b>Hébergements non classés ou en attente de classement (hors hébergement de plein air)</b> All unclassified accommodation or accommodation awaiting classification (except for campsite)	-	Taux de 3% du coût de la nuitée par personne (plafonné à 2,50€), par personne et par nuit	4.32%